



## BULLETIN MUNICIPAL N°19



*Au Sommaire*

*Enfouissement des réseaux  
Réfection mur de la Chapelle  
Mise à l'honneur  
Descente du Père Noël*

*Le Dommerivillais*

**JANVIER 2024**

# ÉTAT CIVIL

# AGENDA

## NAISSANCES

ROY Tatiana	25/07/2023
MARTIN Ilias	18/09/2023
SOW Souleyman	26/09/2023
PAMPAGNIN Caleb	06/10/2023
BA Adem	01/11/2023
BUISSON Hugo	03/11/2023

## DÉCÈS

FAÏS Jocelyne	25/06/2023
JEANNIER Jean-Louis	17/12/2023

## MARIAGES

MENDES DOS SANTOS Joao	REITER Angélique	15/07/2023
BULLIARD Benjamin	GRANDVUILLEMIN Laura	30/09/2023

## Vœux du maire

Vendredi 5 janvier 18h00

## Repas des anciens

Dimanche 25 février

## Fête des mères

Vendredi 24 mai

## Fête des pères

Vendredi 14 juin

## Concours de tarot

vendredi 22 mars

## Repas de la Saint Martin

Dimanche 17 novembre

## Père Noël au terrier

Samedi 7 décembre

# ÉDITO

Chères Dommartinoises, chers Dommartinois,

En cette nouvelle année, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux au nom de toute la municipalité. Que cette année soit empreinte de bonheur, de santé, de prospérité et de solidarité au sein de notre village.

C'est avec un grand plaisir que je voudrais revenir sur les récents événements et les initiatives qui contribuent à l'épanouissement de notre commune.

Comme vous le savez, diriger nécessite une double acuité : piloter court tout en entretenant une vision longue.

Pour notre quotidien, la maintenance et la mise à jour des équipements du village ont continué et se sont renforcées. Il en va ainsi de la sécurisation de la circulation, de l'enfouissement des réseaux secs rue de la montagne et des jonquilles, du reboisement du domaine forestier après les dégâts du scolyte, de l'encouragement des initiatives d'animation, de l'action pour remonter les murs en pierres sèches de Niai-Nion dans le cadre d'une journée citoyenne. Et la liste n'est pas exhaustive.

En parallèle, nous devons préparer les décennies à venir. Aussi, les études pour construire une école et aménager une maison de santé se poursuivent avec la désignation par jury le 20 décembre dernier d'un architecte pour la maîtrise d'œuvre. Le projet de réaliser une résidence pour seniors près des «berges du Drugeon» s'investit avec une institution spécialisée et le Département. Le chantier de la rénovation du «Terrier» est lancé pour en faire une salle des fêtes utilisable toute l'année. Et dans cette période où la transition énergétique est une préoccupation fondamentale, nous travaillons à un projet de parc agriphotovoltaïque qui sera en mesure de produire une importante quantité d'électricité décarbonée pour les cinquante années à venir.

Ensemble continuons à faire de Dommartin un endroit accueillant et dynamique où chacun trouve sa place et apporte sa contribution. Ensemble cultivons la convivialité et veillons à construire un avenir harmonieux.

Laurent FAVRE Maire de Dommartin



## *Anniversaire*

### **LES 90 ANS DE MARIE ET MAURICE LECLERC**

Marie et son frère Maurice, les jumeaux Leclerc, tous deux originaires de Dommartin ont fêté leurs nonante ans le 19 août à la mairie de Houtaud en partenariat avec la commune de Dommartin.

Ils sont nés le 19.08.1933 à la ferme familiale, actuellement propriété des enfants de la famille Marc Saillard.

Marie et Maurice ont passé toute leur enfance au village, ils ne loupent pas une occasion pour raconter une anecdote. En 1953, leurs parents, Joseph et Joséphine ont acheté et rénové la ferme au pied du pont à Houtaud, bâtisse que Maurice habite toujours.

Marie n'a pas quitté son village très longtemps, en effet, quelques années après s'être mariée avec Gaby, ils sont revenus au village y construire leur maison et s'y installer jusqu'à ce jour.

Marie a gardé son âme d'agricultrice et c'est dans son jardin qu'on peut souvent l'apercevoir. Elle aime y consacrer la majeure partie de son temps et en parallèle elle apprécie de recevoir la visite de sa famille et de ses amis.

Belle suite à Marie et à son jumeau Maurice.



### **CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**

Sous une pluie fine, MR Laurent FAVRE Maire de DOMMARTIN, entouré des anciens combattants de Dommartin, Houtaud et Chaffois, des édiles de ces 2 communes a présidé la commémoration du 11 novembre 1918. Dans son discours, Mr le Maire a rappelé qu'il y a 105 ans l'armistice était signée dans le train du Maréchal JOFFRE à Rethondes .

La Grande Guerre comme on l'appelle a été extrêmement sanglante faisant 9 millions de morts et 21 millions de blessés, chaque jour 900 jeunes français tombaient sur les champs de bataille.

Nous devons continuer à entretenir ce souvenir, et honorer la mémoire de tous ceux qui se sont sacrifiés et qui se sacrifient encore aujourd'hui pour garantir notre liberté. Au moment où la guerre est aux portes de l'Europe, notre communauté nationale doit être unie plus que jamais pour faire face au terrorisme , au communautarisme et aux dictatures.





## *Vie du village*



### LA TRADITION ÇA A DU BON



Reprogrammée l'année passée, l'association L'été de la Saint Martin fait revivre la tradition de la Saint Martin. Dernier dîner ou déjeuner de l'Avent, moment festif et convivial, la Saint Martin était l'occasion de rendre hommage au Saint partageur et d'une certaine façon de « punir » les oies qui le trahirent alors

qu'il se cachait parmi elles pour ne pas devenir évêque.

Plus d'une centaine de personnes se sont réunies le dimanche 12 novembre pour déguster une fondue, assis en bonne compagnie autour d'une table.

Dans une ambiance chaleureuse avec karaoké et orchestre, ce repas convivial avait un objectif : faire se rencontrer et se retrouver les gens de Dommartin, de quelques mois à 99 ans.

Une journée réussie pour les organisateurs, qui comptent déjà des réservations pour l'année prochaine et un grand merci à l'association pour son dynamisme tout au long de l'année.



### UNE NOUVELLE CRÈCHE

Elle est belle et lumineuse. Vous l'avez sans doute remarquée notre **nouvelle crèche**. Fait nouveau: elle est entièrement démontable et donc réutilisable. Finie la quête de coineaux et chevrons chaque année et les dizaines de vis nécessaires à son montage. Conçue, taillée et assemblée par les bénévoles ingénieurs de l'été de la St Martin, elle est le 1<sup>er</sup> exemple concret du budget participatif initié par la Commune de DOMMARTIN.

Pour rappel, le **Conseil Municipal**, provisionne sur le budget principal la somme de 2000€. Cette enveloppe appelée «**budget participatif**» a pour ambition de financer un projet porté par un habitant du village. Projet d'utilité publique: culturel, éducatif, environnemental, sportif, patrimonial ou récréatif.

Cette année le Conseil Municipal a retenu la construction de cette nouvelle crèche (seul projet apporté en mairie). Il attend d'ores et déjà vos propositions pour 2024.

Lancez-vous, soyez volontaires et créatifs.





## *Vie du village*

### DESCENTE DU PÈRE NOËL DU CLOCHER



Cette année, l'association l'Été de la Saint Martin a décidé de reprendre cette manifestation au centre du village et de refaire voler le Père Noël depuis le clocher de l'église. Malheureusement, les éléments climatiques ont décidé de compliquer le déroulement de ce moment festif tant attendu des enfants du village. En effet, dès le milieu de l'après midi, le temps s'est considérablement dégradé obligeant les organisateurs à réduire le nombre de vit-abri mais aussi se limiter à des endroits abrités beaucoup plus sécuritaires.

L'association Tagada quand à elle s'est abritée sous le préau pour vendre crêpes, gaufres ainsi que des boissons chaudes et froides non alcoolisées. Des barbes à papa étaient aussi proposées par l'association du village.

La calèche toujours présente et conduite bénévolement par Denis Roy est toujours un plaisir pour nos petits enfants, malgré ce temps très maussade. Le Père Noël un peu plus frileux s'est réfugié dans un beau fauteuil pour faire des photos inoubliables avec des enfants aux yeux pétillants.

L'association l'Été de la Saint Martin a mis tout en œuvre pour que cette soirée soit un succès malgré le temps aussi peu clément et remercie les 250 personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Elle remercie aussi Mme TOSI qui a fait chanter toute seule l'ensemble des élèves. Ce rendez-vous est avant tout pour tous ses enfants qui font de leur mieux pour entonner les chants de Noël.





## ***Histoire de DOMMARTIN***

### **DOMMARTIN ET LA GRANDE GUERRE**

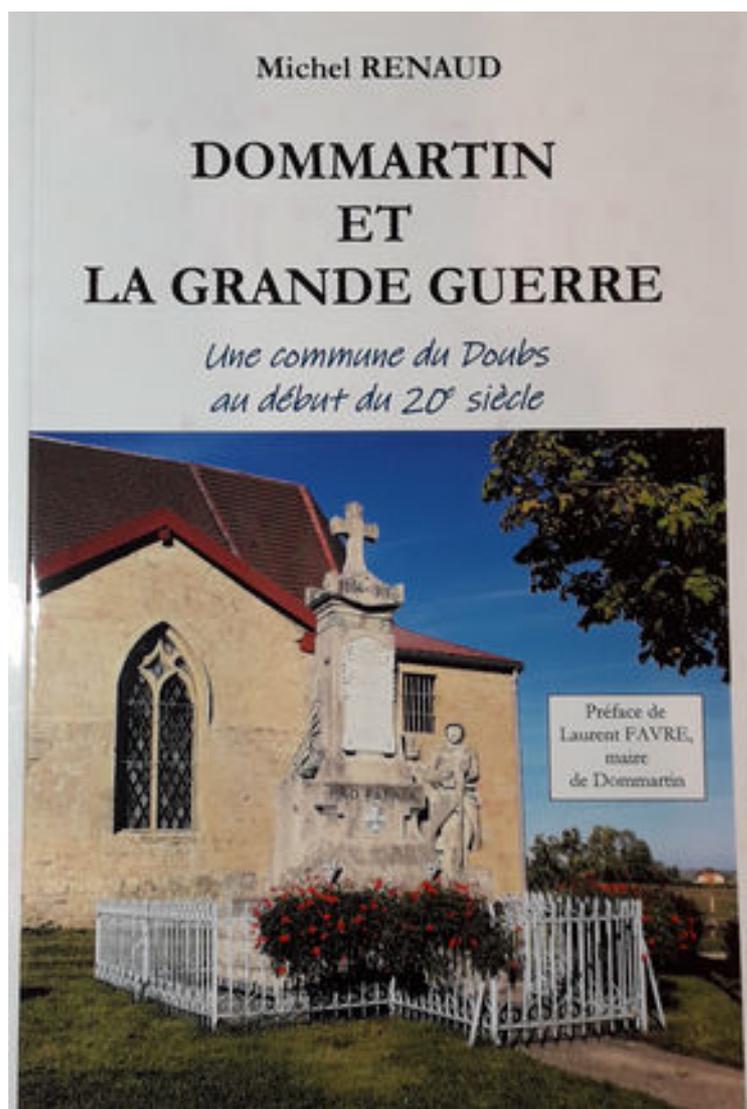
Michel RENAUD est un passionné qui a déjà réalisé un grand nombre d'ouvrages traitant d'histoire locale.

Au titre du budget participatif mis à disposition par la commune, il a été proposé au Conseil Municipal de contribuer à l'édition d'un livre sur les habitants de Dommartin qui ont donné leur vie lors de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

Préfacé par notre Maire, ces pages nous ramènent à l'époque où les hommes ont répondu à l'appel et se sont levés pour défendre leur patrie. Ces hommes, ces héros anonymes, font partie des piliers de notre histoire; ils sont les gardiens de notre mémoire collective. Dans les tranchées boueuses et les champs de bataille lointains, ils ont fait preuve d'un courage indomptable. Leurs noms ont été gravés dans l'histoire de Dommartin et sur le monument qui leur est dédié aux abords de notre église, rappelant à jamais le coût de la liberté et le goût de notre liberté.

Ce livre est à votre disposition à la Mairie. Il vous sera remis gracieusement aux heures d'ouverture du secrétariat.

Bonne lecture.



# *Manifestation*

## **LA CAMPANELLE A L'ÉGLISE DE DOMMARTIN**

Les choristes de la Campanelle se réjouissent de revenir dans la magnifique église de Dommartin le jeudi 9 mai 2024 à 20h30 pour un nouveau festival intitulé : <<portraits de Sorcières>>.

Nouveau Festival, nouvelle atmosphère. Après les *Mélodies Françaises* l'an dernier, place aux Sorcières! Facétieuses, inquiétantes, solennelles, poétiques, joyeuses ou rebelles, elles chanteront et joueront sur des musiques et des textes de toutes les époques et de tous les styles dans un spectacle mêlant chœurs, textes et solistes. Entre autres: JB. Lully, G.Verdi, P. Viardot, J.Offenbach, Homère, Nodier, les Frères Grimm... Un programme pour toutes les oreilles!

Pour mener la Sarabande de la Campanelle, Baptiste Masson, chef de chœur, Chloé Servente, pianiste et Emmanuelle Guillier, mezzo soprano, sauront jeter de bons sorts .

Signalons que le Festival se poursuivra au théâtre du Lavoir à Pontarlier le samedi 11 mai avec un spectacle tout public ( surprises garanties pour les enfants...) autour du conte de Pierre Gripari : *La sorcière du placard à balais* , mis en musique par la compagnie Une Grange à Fondremand, avec deux récitateurs et deux musiciens. De joyeux frissons en perspective.

Pour tout renseignement:

[lacampanellepontarlier@laposte.net](mailto:lacampanellepontarlier@laposte.net)

Facebook Tel: 06.07.54.90.45



## *Réfection du mur de la chapelle Niai-Nion*

Cette journée ensoleillée a été programmée comme journée citoyenne par l'été de la Saint Martin appuyée financièrement par la commune. Ce fût un bon moment de rencontre pour la trentaine de bénévoles qui ont œuvré pour reconstruire à l'identique un mur de pierre sèche bien fatigué.

Ce site remarquable, autant pour son histoire que pour son emplacement avait besoin d'une réfection importante, c'est pourquoi de gros travaux ont été réalisés autour de cette chapelle. C'est ainsi que des arbres dont les racines détruisaient le mur ont été arrachés (arbres qui étaient bien malades de surcroît). Un chemin a aussi été réalisé pour permettre l'accès tout autour de l'enceinte.



Les personnes présentes le samedi de la journée citoyenne ont reconstruit pierre après pierre une petite partie du mur effondré et toutes les pierres ont été brossées pour leur enlever la mousse qui les recouvrait. Il faudra encore plusieurs samedis pour que ce mur retrouve toute sa splendeur mais aucun doute que la communauté remplira cette mission.



Ce fût aussi l'occasion de tous se rassembler pour 2 bons moments de convivialité autour des repas du midi et du soir très bien concoctés par le cuisinier de l'association.

UN GRAND MERCI à ceux qui ont fait de cette journée une grande réussite.



## *Réfection du mur de la chapelle Niai-Nion*

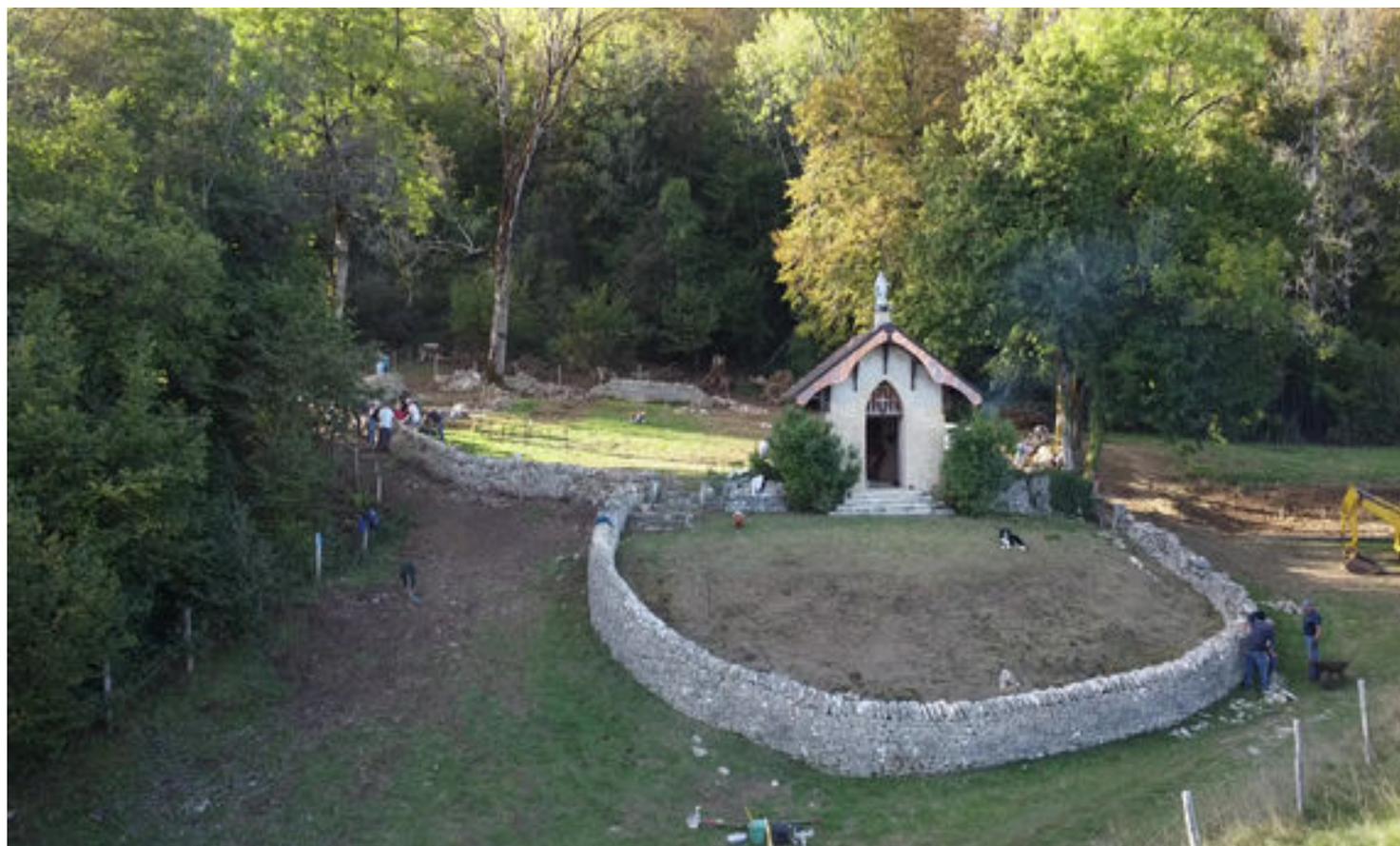
Je ne peux terminer cet article sans vous rappeler toute l'histoire de ce lieu de mémoire :

La chapelle de « Niai-Nion » est située dans une petite combe, en lisière de forêt et à proximité d'une source. Elle fut érigée après la terrible épidémie de peste noire de 1636. En effet, cet endroit reculé servait de refuge pour les malades qui étaient pris en charge par Jeanne Laignier.

Originnaire de Bannans, cette jeune femme fini par contracter la maladie et succomber sans la moindre assistance. Ce qui la conduisit à s'exprimer en patois « niai-nion pour me soigni », ce que l'on peut traduire par « je n'ai personne pour me soigner ». Considérée comme la « petite sainte du village », Jeanne repose derrière la chapelle, au milieu du cimetière où ont été enterrés les victimes. Sa pierre tombale est toujours visible car elle n'a jamais été recouverte par l'herbe. On raconte même que ni la neige en hivers, ni les feuilles en automne ne s'y déposent ...

Vous pouvez visionner une très belle vidéo sur votre ordinateur en copiant ce lien :

<https://clipchamp.com/watch/iqo9AxEP8kx>





## ***Energie renouvelable***

### **PROJET DE PARC PHOTOVOLTAÏQUE**

La France est en retard sur le déploiements des énergies renouvelables et pour atteindre la neutralité carbone en 2050, il est urgent de déployer massivement ces énergies.

Soucieux de participer à la transition énergétique, le conseil municipal durant la réunion du 26 octobre a reçu les dirigeants de la société APALMW basée à Nancy, lesquels ont présenté la possibilité d'implantation d'un parc photovoltaïque sur la parcelle ZC 99 située au sud de la sablière Marguet et à proximité du karting des Poudrières.

L'Aire d'Étude Immédiate (AEI) s'étend sur une parcelle d'environ 14,6 ha exploitée dans le cadre d'une prairie permanente, propriété de la commune de Dommartin. Cette zone répond à plusieurs critères favorables à cette implantation:

- les AEI sont exemptes de toutes contraintes environnementales connues.
- En ce qui concerne les critères patrimoniaux et paysagers la ZEI(zone d'étude immédiate) ne comprend aucun périmètre de protection en termes de ZEI patrimoine et de paysage.
- Pour le raccordement les ZEI sont localisées à environ 5km du poste source de Pontarlier avec une possible connexion sur la ligne 20 000 volts passant à proximité.

Pour notre commune cette réalisation permettra de percevoir des retombées économiques:

- retombées fiscales variant selon la puissance totale du parc (en MW)
- taxe d'aménagement: indemnité forfaitaire versée suite à l'autorisation d'urbanisme
- redevances locatives: indemnité perçue par le propriétaire foncier de la zone, en l'occurrence la commune pendant toute la durée du bail.

La société APAL a évoqué les différentes étapes de de réalisation et la possibilité de conciliation avec la vocation agricole du terrain (d'où le terme d'agrivoltaïsme).





## *Travaux dans le village*

### **FIN PROGRAMMÉE DES LIGNES AÉRIENNES**

Depuis quelques années les tempêtes violentes poussent les collectivités à enterrer leurs réseaux de distribution publique. Supprimer les poteaux et fils acheminant l'électricité, la fibre, le téléphone favorise la sécurisation des réseaux, redonne à nos rues, débarrassées de cette pollution visuelle un nouvel aspect moderne.

Dès le début de la mandature, nous avons traité la rue de la Planchotte. Avec la commission voirie présidée par Claude Faivre Rampant nous avons établi un programme de plusieurs tranches.

- Rue de la Montagne et la 15% en 2022-2023
- Rue des Narcisses et des Jonquilles en 2023
- Début de la rue des Gentianes et la Rue de Saucelles compte tenu des travaux d'assainissement et de voirie réalisés dans cette rue.
- Prévision pour 2024 de la rue Nationale
- Prévision pour 2025 rue des Perce Neige et rue des Bleuets
- Prévision pour 2026 rue de la Sablière et rue du Puits.



La direction de ces travaux est confiée au SYDED (Syndicat Des Énergies du Doubs) qui assure la liaison entre ENEDIS et les communes. Le SYDED élabore le planning et s'occupe des marchés avec les entreprises. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 45% pour l'enfouissement, 25% pour l'éclairage public et 48% pour la réfection de la voirie.



Le trottoir côté impair de la rue des Gentianes jusqu'à la rue des Narcisses sera redimensionné pour le porter à 1,40m pour permettre une meilleure circulation pour les piétons, landaus et personnes à mobilité réduite, la chaussée passe de 6m à 5,50m pour diminuer la vitesse.

La municipalité remercie les habitants pour leur patience et leur compréhension lors de ces travaux.



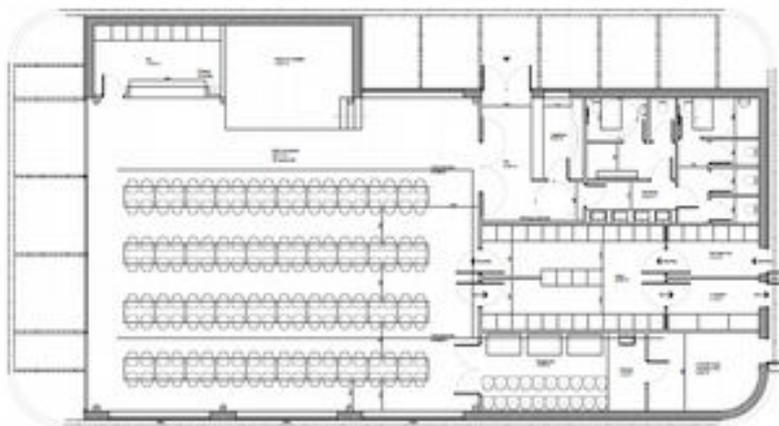
## *Future salle des fêtes*

### PROJET TERRIER

Avec le projet de la nouvelle école et la création d'une Maison de Santé, la salle des fêtes telle que vous la connaissez disparaît. Vétusté, accessibilité moyenne, cuisine inadaptée, sa modernisation serait trop coûteuse. Sa démolition nous offre en outre de nouvelles possibilités de stationnement mais surtout une sécurisation des accès à la nouvelle école ainsi qu'à la future maison des seniors.

Ce qui est sûr c'est que la commune de DOMMARTIN ne peut rester sans salle des fêtes. C'est là que le projet d'extension et de réhabilitation du Terrier prend tout son sens.

Idéalement placée en léger retrait du centre du village, la salle dite Le Terrier sera agrandie et redessinée. Elle offrira toutes les fonctionnalités attendues d'une salle des fêtes. Isolée, chauffée, inondée de lumière avec de larges baies vitrées ouvrant sur l'église et la plaine de l'Arlier, ce nouvel espace de convivialité et de rassemblement, offrira **160 places assises**, il sera doté d'un espace spectacle avec une scène de 20m<sup>2</sup>, d'un bar d'un vestiaire et de toilettes réglementaires.



Plus lumineux, l'espace cuisine sera aussi plus spacieux et plus fonctionnel. Le cuisinier occasionnel ou les professionnels sauront apprécier l'outil.

Pour l'heure, le projet est bien avancé, nous avons trouvé en Théo MESNIER de chez *De Bagatelle Architecture*, (le cabinet pontissalien qui a conçu le nouveau club de

canoë-kayak), un partenaire créatif et très à l'écoute. Nous espérons déposer le permis de construire avant les fêtes de fin d'année et ainsi ouvrir le calendrier des réservations de ce nouvel équipement au dernier trimestre 2024



## *Civisme et Respect*

### DÉPÔTS SAUVAGES

Notre commune dispose de 3 points d'apport volontaire composés à chaque fois de 3 conteneurs :

Un pour le verre, un pour les papiers et cartons et un pour les emballages plastiques.

Toutes les semaines, nous constatons des dépôts d'objets divers, abandonnés à la hâte, à proximité de ces conteneurs.

Dernièrement, suite à une plainte de la commune pour dépôt illégal, la gendarmerie de Pontarlier a effectué des investigations et a identifié l'auteur de ce délit.



La personne qui a abandonné ces déchets passera prochainement au tribunal et il est important de souligner que ce n'est pas un habitant du village, ce qui a soulagé la commune.



Et oui, les dépôts sauvages engendrent des coûts car on ne peut pas laisser n'importe quoi n'importe où. C'est la raison pour laquelle ils donnent régulièrement lieu à un dépôt de plainte de la part de la Mairie lésée financièrement, car contrainte de nettoyer, parfois en faisant appel à des entreprises spécialisées. Donc, ces dépenses imprévues sont malheureusement souvent prise en charge par la collectivité faute de responsable connu. N'hésitez pas à ouvrir l'œil

lorsque vous constatez des indécors de ce genre et en faire part à la commune.

Outre l'amende décidée par le juge, l'individu devra également prendre en charge les frais de nettoyage du site.

# Réglementation et Vente de bois

## NOUVELLE SIGNALISATION

Il faut veiller à ce que Dommartin ne devienne pas une zone de transit routier pour des conducteurs parfois peu scrupuleux du code de la route et des limitations de vitesse. A cet effet, il a été relevé des flux importants de véhicules venant de la RD6 (fer à cheval) pour se rendre en direction de Doubs en passant par le centre du village; empruntant la rue des jonquilles, la rue de la montagne, la place de l'église, le pont sur le Dugeon et générant ainsi un risque élevé d'accident. En particulier pour les écoliers se rendant à l'arrêt de bus.



Le « sens interdit sauf riverain » qui était apposé à l'entrée de la rue des jonquilles se révélait trop limitatif pour les habitants. Afin de poursuivre l'objectif de **réduire le transit** tout en essayant de minorer les contraintes des habitants de Dommartin, il a été convenu en partage avec le Capitaine de gendarmerie de Pontarlier de mettre en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 un « **sens interdit** » pour tout véhicule mais limité aux horaires de fort transit, à savoir **du lundi au vendredi, de 6h00 à 09h00 et de 13h00 à 14h00.**

## LA SOLUTION DU BOIS DE CHAUFFAGE TRÈS PRISÉE A DOMMARTIN

Mercredi 18 octobre 2023, la vente de lots de bois de chauffage aux habitants a rassemblé une trentaine de personnes à la salle des fêtes.

La commune proposait à la vente 25 lots de bois feuillus pour un total de 223 stères. Cette vente est organisée à la diligence de l'Office national des forêts présidée par Pierre GIRARD, garde forestier en charge de notre commune ainsi que de la commission bois et forêt. Tous les lots ont trouvé preneur pour un prix moyen de 18,56 euros le stère TTC.

Avec une hausse moyenne de 15% depuis le début de l'année 2023, l'inflation énergétique alourdit la facture des ménages. Pour les habitants de Dommartin, le chauffage au bois s'avère être une solution de plus en plus économique.

Certains s'y mettent pour la première fois, ou s'y remettent, alors que la pratique s'était raréfiée ces dernières décennies.





## *Mise à l'honneur*

### CAVALIÈRE MORGANE PEIGNEAUX

Cet été fin juillet 2023, une jeune cavalière de Dommartin s'est illustrée brillamment lors des championnats de France de course de saut d'obstacle. Elle a décroché la médaille de bronze dans la catégorie Excellence jeune cavalière.



70 cavalières venues de toute la France, se sont affrontées lors de ces championnats organisés dans le Loir et Cher (région Centre Val de Loire), dans la charmante ville de LAMOTTE-BEUVRON.

« Tombée dedans » ou plutôt « montée dessus » très tôt devrais-je dire, son grand père Denis Roy et sa maman Mélanie l'ont initiée dès l'âge de 3 ans à l'équitation. De concours en festivals, elle s'est vite passionnée et ses qualités ont fait le reste. Elle s'entraîne régulièrement aux Écuries de la Plaine à Houtaud avec les autres licenciés du club, où elle suit les conseils de Charlène RIOT.

Elle prend soin de Cruise Control K, son fidèle destrier avec lequel elle s'était déjà classée 19 et 4<sup>ème</sup> ces deux dernières années.

Pour l'heure Morgane prépare un BP Geps -éducatrice sportive- au centre « Haut Doubs Formation » à Houtaud.

**Souhaitons-lui la pleine réussite pour sa formation et ses compétitions.**





## Contacts

### URGENCES

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Centre antipoison : 03 88 37 37 37

Allô Enfance maltraitée : 119

Gendarmerie :

4, rue du moulin Parnet

25300 PONTARLIER

Tél : 03 81 39 06 60

Commissariat de police :

16, rocade Georges Pompidou

25300 PONTARLIER

Tél : 03 81 38 51 10

Centre Hospitalier Général :

2, faubourg Saint-Etienne

25300 PONTARLIER

Tél : 03 81 38 54 54

Médecin de garde : 3966

Pharmacie de garde :

Se renseigner auprès du commissariat en se munissant d'une ordonnance

Correspondant L'Est Républicain

MAUGAIN Philippe

Courriel : [p.maugain@orange.fr](mailto:p.maugain@orange.fr)

### PRATIQUE

Mairie :

6, rue de l'école 25300 DOMMARTIN

Tél : 03 81 46 69 84

Fax : 03 81 46 57 64

Courriel : [mairie@dommartin25.fr](mailto:mairie@dommartin25.fr)

Site internet : <https://www.dommartin25.fr>

Permanence secrétariat de mairie :

Mardi : 14h à 18h

Jeudi : 9h à 12h

Vendredi : 14h à 17h

Location de la salle des fêtes :

Contacteur François Favre

Tél : 03 81 46 23 56

Bibliothèque :

Mercredi, de 17h00 à 18h30

Au local du préau

Horaires de la déchetterie :

Du 1er avril au 30 septembre

Du lundi au samedi : 8h45 à 12h, puis 14h15 à 18h

Dimanche : 9h à 12h

Du 1er octobre au 31 mars

Du lundi au samedi : 8h15 à 12h, puis 13h45 à 17h

Dimanche : fermé

Demandez votre badge à la C.C.G.P. ou sur le site,

Sur présentation de la carte grise de votre

Véhicule et d'une facture de téléphone ou électricité

C.C.G.P. : 03 81 39 40 02

Ramassage anciens journaux (préau de l'école) :

Chaque 1er samedi du mois de 11h00 à 11h30